

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-ART-2015-016
Direction de la vie communautaire
Service des arts et de la culture
Objet : Aide financière à des organismes de la communauté pour l'organisation de fêtes nationales locales
Date : 1^{er} juin 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le conseil de la Ville de Lévis a adopté par résolution (CV-2008-09-24), un programme de soutien financier aux organismes partenaires.

L'aide financière à verser aux organismes de la communauté est identifiée au point « Financement » et annexée à la présente fiche de prise de décision. Tous les organismes figurant à l'annexe ont un statut d'organisme reconnu en vertu de la Politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Lévis (CV-2004-00-99).

Tous les organismes figurant à l'annexe ont fait l'objet d'une vérification des éléments contenus dans le document « Aide-mémoire pour le traitement d'une demande de versement, par la Ville, d'une aide financière à un organisme », tel que préparé par la Direction des affaires juridiques et du greffe en juin 2012.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Les activités des deux fêtes locales se dérouleront le 24 juin 2015

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
5 000 \$	02-788-51-970	5 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-788-51-970
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Nathalie Date : 2015 /06 / 02

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Versement à effectuer pour le 19 juin 2015. Il est requis que la FPD soit à l'ordre du jour du conseil de la Ville du 15 juin 2015.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif d'accorder aux organismes de la communauté suivants, l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2015-016, afin de réaliser les activités des fêtes nationales locales auprès de la population lévisienne :

- Maison natale de Louis Fréchette 2 000 \$
- Club Lions de Breakeyville inc. 3 000 \$

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Liste des organismes et montants des subventions à verser.

Préparé par : <u>Marie Légaré</u>		Titre d'emploi : <u>Conseillère à la culture</u>	
Recommandé par :			
Nathalie Ouellet, chef de Service			
<i>Nathalie</i>			
Service des arts et de la culture			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <i>Rene-Furby</i>		Date : 02 / 06 / 2015.	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

en accord

Signature de la Direction générale : *Dea* Date : 15/06/04

**DIRECTION DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
SERVICE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

Liste des organismes subventionnés
Fêtes nationales locales
Annexe 1 – FPD DVC-ART-2015-016

À l'exception des organismes en diffusion et en production, les montants de subvention sont calculés en fonction de différents critères, tels que : le nombre de participants ou le membership, le nombre de semaines d'activités par année, le nombre d'heures d'ouverture par semaine, le soutien à l'inscription, le nombre de professeurs à superviser, l'évaluation des programmes, le nombre d'activités de diffusion, etc. Une variation d'un de ces facteurs influence à la hausse ou à la baisse le montant de la subvention annuelle.

MAISON NATALE DE LOUIS FRÉCHETTE (MATRICULE 1147238225) (Vérifié 01.06.2015)

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 3925

4385, rue St-Laurent, Lévis (Québec) G6V 8M8

Présidence : Monsieur Guy Fréchet, 418 837-4174

Coordination : Madame Christine Boutin, 418 837-4174

Subvention pour la réalisation de la fête nationale locale

Montant à verser en 2015

2 000 \$

Somme de 2 000 \$, payable le 19 juin 2015

Code budgétaire 02-788-51-970

CLUB LIONS DE BREAKEVILLE INC. (MATRICULE 1143835123) (Vérifié 01.06.2015)

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 22787

3544, avenue Brassard, Lévis (Québec) G6Z 7Y9

Présidence : Monsieur Gérald Berthiaume, 418 832-1705

Subvention pour la réalisation de la fête nationale locale

Montant à verser en 2015

3 000 \$

Somme de 3 000 \$, payable le 19 juin 2015

Code budgétaire 02-788-51-970